ront inscrits dans un cahier *ad hoc*. La liste des coupables sera longue, dit-on. Il y a ceux qui voient avec une parfaite indifférence leurs locataires brûler trois fois plus de bois que de raison pour maintenir un peu de chaleur dans d'immenses poêles antédiluviens ; ceux qui, étant eux-mêmes parfaitement logés, s'étonnent que le vent en entrant par les fentes et les crevasses, puissent gêner les pauvres gens qui y sont exposés: ceux qui s'indignent d'entendre parler de l'humidité des appartements qu'ils louent, bien que parois et planchers soient couverts d'une couche de moisi, et que les rhumatismes viennent se loger dans les membres de tous ceux qui les habitent. Tous ceux-là, et bien d'autres encore, seront étiquetés et catalogués, et le Livre-Noir sera mis à la disposition de tous les gens perplexes à la recherche d'un logement. »

VARIÉTÉS

UNE LETTRE D'ABD-EL-KADER

Il y a quarante ans, les hommes d'Afrique s'appelaient : Abd-el-Kader, Bugeaud, Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Cavaignac et d'Aumale. Ils se nomment aujourd'hui : Bou-Amena, Tirman, Japy, Innocenti, Forgemol et Roustan, etc. Ces derniers étant vraiment à la taille du gouvernement, leur histoire nous intéresse peu. — De plus glorieuses époques, de plus grands noms nous attirent et particulièrement les physionomies d'Ab-el-Kader et de Bugeaud.

L'adversaire le plus redoutable que la France ait rencontré en Algérie, l'homme qui, pendant seize ans de luttes héroïques, combattit pour sa *foi* et pour l'indépendance de son pays, Abd-el-Kader est sans contredit le personnage le plus remarquable et le plus important qui ait surgi, depuis un siècle, au milieu des populations musulmanes.

Le maréchal Soult disait en 1843 : « Il n'y a présentement dans le monde que trois hommes auxquels on puisse accorder légitimement la qualification de grands, et trois appartiennent à l'islamisme : ce sont Abd-el-Kader, Méhémet-Ali et Schamyl » — Je ne sais si depuis l'année 1843 cette qualification de grand a pu être appliquée équitablement à d'autres personnages européens. En dehors de Pie IX, de Cavour, de Bismarck, à des points de vue bien différents, la postérité, selon nous, sera fort embarrassée pour sacrer parmi nos contemporains de véritables grands hommes.

Il y a quelqes mois, avant de continuer la publication de l'ouvrage que j'ai entrepris sur la vie du maréchal Bugeaud, étant arrivé à la période africaine, l'idée me vint de m'adresser à l'Emir Abd-el-Kader, afin de réclamer de lui un jugement sur son illustre vainqueur. Il me sembla particulièrement intéressant d'apprendre du grand chef arabe qui, si souvent, s'était mesuré avec le conquérant et l'organisateur de nos possessions algériennes, ce qu'il pensait de son ancien ennemi. Voici la lettre que j'envoyai à l'émir le 6 octobre 1881, ainsi que la réponse qu'il a bien voulu nous transmettre.

A l'Emir Abd-el-Kader à Damas,
Emir très vaillant,

J'ai recueilli des documents précieux et jusqu'à présent inconnus sur le maréchal Bugeaud, celui qui fut ton illustre adversaire, celui contre lequel tu as si longtemps et si glorieusement combattu.

J'ai raconté les années de sa jeunesse et ses expéditions sous le grand chef, l'empereur Napoléon-Premier.

Il me reste aujourd'hui à faire connaître ce qu'il fit en Afrique, ses innombrables combats avec les fils du Désert et ceux de la Montagne.

C'est pourquoi je viens t'adresser une prière. Je te demande de tracer, en quelques mots, ta pensée sincère et entière sur le grand soldat par lequel Dieu a permis que tu *fusses vaincu* et qui, depuis longtemps, sommeille dans la tombe.

Si tu m'accordes cette faveur singulière, je te remercierai, car tes paroles sont vraies et tes jugements équitables. Je te remercierai, encore parce que les mots qui sortiront de ta bouche auront un grand retentissement parmi les hommes d'aujourd'hui et parmi ceux qui vivront demain.

Je t'envoie le salut et le respect dûs à ceux qui ont passé de longues années sur la terre et qui ont accompli de glorieuses actions.

H. d'IDEVILLE.

A sa Seigneurerie le noble caractère, l'honorable Henry d'Ideville

Louange à Dieu, etc.

Après t'avoir présenté nos salutations, nous t'informons qu'au reçu de ta lettre, il nous a été infiniment agréable d'apprendre que tu avais entrepris de publier tous les faits relatifs à la vie de notre ami le général Bugeaud, qui nous fit la guerre avec un courage et une persévérance si remarquables. C'est surtout lorsque nous nous sommes abouchés avec lui à la Tafna que nous avons pu apprécier son habileté politique ainsi que ses qualités militaires ; nous avons reconnu dans ces circonstances tout ce qu'il y avait en lui de génie et de bonté. C'était à lui qu'il appartenait de représenter la grande nation. Soumis aux décrets de Dieu, nous avons remis notre sabre à cette nation, après une lutte prolongée sur les champs de bataille. Nous sommes heureux de rendre justice au maréchal Bugeaud et te félicitons au sujet de ce livre que tu as entrepris, en t'adressant notre estime particulière.

Damas, 8 Techerine-Tani (novembre 1881).
L'ami sincère,
ABD-EL-KADER EL HUSSEIN.

Nous connaissons peu mal, en France, la vie de notre illustre ennemi,

Lui, le sultan né sous les palmes
Le compagnon des lions roux.
Le Hadji farouche aux yeux calmes,
L'Emir pensif, féroce et doux !

Abd-el-Kader est né vers la fin de l'année 1806 à la Ghetna de Sidi-Mahiddin, auprès de Mascara, sur le territoire de Hachem, province d'Oran. Doué d'une singulière énergie, d'une éloquence et d'une puissance d'attraction à laquelle il était difficile de résister, il n'eut qu'à paraître sur la scène pour dominer les volontés et subjuguer les cœurs. Il était de petite stature, bien proportionné et excellait dans tous les exercices du corps. Son regard, perçant et doux, était difficile à supporter.

Le père d'Abd-el-Kader, le marabout Mahiddin de la tribu des Hachem, était très vénéré des Arabes et jouissait comme marabout d'une grande réputation de sainteté. Les tribus qui avoisinent Mascara voulant le reconnaître pour chef suprême en 1832, il refusa cet honneur et offrit à sa place son jeune fils Abd-el-Kader. Celui-ci, qui avait hérité de sa popularité, fut agréé. Le vieux Mahiddin raconta à cette occasion, qu'étant en pèlerinage à la Mecque, quelques années auparavant, avec son fils aîné et Abd-el-Kader, il rencontra, un jour qu'il se promenait avec le premier, un vieux fakir qui lui donna trois pommes, en lui disant : « Celle-ci est pour toi; celle-là est pour ton fils que voilà; quant à la troisième, elle est pour le sultan. »

— « Et quel est ce Sultan? demanda Mahiddin. — C'est celui, reprit le fakir que tu as laissé à la maison, lorsque tu es venu te promener ici. »

Cette légende, à laquelle les partisans d'Abd-el-Kader croyaient religieusement contribua à consolider son pouvoir et sa fortune.

Dès lors, la vie d'Abd-el-Kader s'identifie avec l'histoire de la conquête de l'Algérie. Pendant ces longues années, lui seul tient en échec nos troupes, et prophète et guerrier, il prêche tour à tour la guerre sainte et combat pas à pas contre les envahisseurs.

Nous passons tous les incidents de guerre : la prise de la Smalah (1843), la bataille d'Isly (1844), etc., pour arriver au dénouement fatal. Après s'être rendu, le 22 décembre 1847, entre les mains du général Lamoricière, l'Emir fut conduit auprès du duc d'Aumale et prononça les paroles suivantes:

J'aurais voulu faire plus tôt ce que je fais jourd'hui ; j'ai attendu l'heure marquée par Dieu ; le général m'a donné une parole sur laquelle je me suis fié ; je ne crains pas qu'elle soit violée par le fils d'un grand roi comme celui des Français.

Le lendemain, au moment où le Prince rentrait d'une revue, l'ex-sultan se présenta à cheval, et, entouré de ses principaux chefs, mit pied à terre à quelques pas du prince.

Je t'offre, dit-il, ce cheval, le dernier que j'aie monté. C'est un témoignage de ma gratitude et je désire qu'il te porte bonheur.

Je l'accepte, a répondu le prince, comme un hommage rendu à la France, dont la protection te couvrira désormais comme un signe d'oubli du passé.

Le 25 décembre 1847, l'Emir, sa famille et quelques serviteurs, furent embarqués sur la frégate l'*Asmodée*, qui les conduisit à Toulon.

La convention passée avec le général de Lamoricière, ratifiée par le duc d'Aumale, et suivant laquelle l'Emir devait être conduit à Saint-Jean d'Acre ou à Alexandrie, allait recevoir son exécution lorsque la néfaste révolution de février emporta le trône du roi Louis-Philippe.

L'Emir comprit qu'un malheur le menaçait.

Voilà, disait-il au colonel Daumas, attaché à sa personne et interné avec lui au fort Lamalgue, voilà un sultan que l'on proclamait puissant, qui avait contracté des alliances avec beaucoup d'autres souverains, qui avait une nombreuse famille, que l'on citait pour son expérience! Trois jours ont suffi pour l'abattre. Et tu ne veux pas que je sois convaincu qu'il n'y a d'autre force, d'autre vérité que celle de Dieu ! Crois-moi, la terre n'est qu'une charogne ; des chiens seuls peuvent se la disputer.

C'est en vain que l'Emir fit remettre aux membres du gouvernemennt provisoire de la République française une adresse chaleureuse et pressante, pour réclamer cette liberté qui lui avait été promise par les généraux et le fils du roi.

La République le retint prisonnier, contre la parole du gouvernement royal, à Pau et à Ambroise. Le Prince-Président lui rendit la liberté en 1852. Il s'embarqua pour Brousse et est aujourd'hui retiré à Damas. C'est là, qu'au mois de juin 1860, il reconnut généreusement les procédés de la France chrétienne en prenant énergiquement contre les Druses la défense des Maronites. Venu en France au moment de l'Exposition de 1867, Abd-el-Kader, depuis, n'a plus quitté la terre de Syrie, où il est entouré du respect et de la vénération de tous les musulmans et de tous les chrétiens.

Un panégyriste d'Abd-el-Kader a dit ceci avec raison :

« Un mobile plus noble, plus élevé que l'ambition dirigea sa conduite; c'était celui qu'il puisait dans sa foi. Ce mobile seul peut expliquer la ténacité surhumaine d'Abdel-Kader, sa résignation dans l'infortune, son espoir, alors que l'espoir n'était plus permis. Quelque grand qu'on le suppose, l'amour du pouvoir ne sera jamais assez puissant pour faire supporter à un homme des épreuves semblables à celles que l'Emir a subies. Abd-el-Kader n'a donc pas été un ambitieux. » Il ne fut pas davantage un fanatique, car le fanatisme est une folie qui exclut le calme de la raison. Sans doute, l'Emir a fait appel aux passions religieuses de son peuple, il les a excitées contre les chrétiens, mais comme sept siècles auparavant Pierre l'Hermite avait excité les passions religieuses des chrétiens contre les musulmans.

Abd-el-Kader a donc soulevé le fanatisme mais il en a toujours été exempt lui-même: la meilleure preuve, c'est ce qu'il a fait à Damas.

Quant à moi, ce que j'admire dans ce personnage, ce n'est point seulement le guerrier, le soldat légendaire, le Jugurtha insaisissable, le chef héroïque à la parole duquel se levaient cent tribus, et qui brava mille morts. Il existe en lui selon nous, un côté plus noble et plus étrange qui n'a point été assez relevé : c'est la résignation admirable de ce grand vaincu, c'est sa fidélité inébranlable à la parole, au serment, c'est la foi gardée ! Malgré les occasions propices, malgré les excitations incessantes dont il a été depuis plus de trente ans, l'objet de la part de ses coreligionnaires, l'émir s'est refusé à reprendre la lutte contre la France. Dieu n'ayant point permis qu'il fût vainqueur, le musulman a brisé son épée; le fidèle croyant, devant l'arrêt fatal, a courbé la tête et s'est agenouillé.

HENRY D'IDEVILLE.

TRIBUNAUX

Mlle Zulma-Zélia Potel a épousé, en 1860, M. Petit, professeur. En 1866, une fille naissait du mariage. Cet enfant, qui devait être un gage de bonheur pour les époux, fut un élément de discorde.

Mme Petit voulut l'élever de telle façon, son mari de telle autre. Bref, au bout de douze années d'une union peut intime, l'épouse voulut s'affranchir de ses liens matrimoniaux. Elle intenta donc contre M. Petit une demande en séparation de corps, basée sur les brutalités nombreuses dont son mari l'accablait chaque jour.

Déboutée de sa demande, Mme Petit alla en appel, où elle ne fut pas plus heureuse. Alors, n'espérant plus rien de la justice des hommes, elle s'enfuit du domicile conjugal, emmenant avec elle sa fille Maria.

Le mari déposa une plainte au parquet, et chercha de tous côtes les fugitifs. Nulle part on ne put trouver trace ni de la mère ni de l'enfant.

Mais un matin M. Petit reçut une lettre anonyme ainsi conçue :

« Saint-Lucien, 8 avril 1881

» Monsieur,

» Votre femme est venue à Saint-Lucien. Elle ne sort pas souvent dans le jour, mais le soir elle fait un vacarme à empêcher de dormir les voisins : elle chante, elle claque les portes jusqu'à minuit. Elle doit avoir quelque chose de fêlé dans la tête, car ce n'est pas possible qu'une femme de bon sens agisse comme elle agit. Ce qui est fâcheux, c'est de lui laisser sa demoiselle, car elle n'est pas capable d'en avoir la gérance. »

Au reçu de cette lettre, M. Petit se mit en route pour Saint-Lucien, où il trouva la fugitive, qu'il somma de réintégrer le domicile conjugal. Celle-ci ayant refusé, un gendarme vint chercher Mme Petit, la conduisit elle et sa fille à Montdidier, où mère, enfant et représentant de l'autorité prirent le train pour Paris. M. Petit attendait à la gare.

La réception fut peu chaleureuse. Le mari hêla un fiacre, et les quatre voyageurs prirent le chemin du domicile de M. Petit. Pendant le trajet, l'épouse incorrigible ouvrit brusquement la portière de la voiture, sauta à terre et s'enfuit avec son enfant. Le gendarme et le mari crièrent : au voleur !

Mme Petit fut bien vite arrêtée. Toutefois, quelques jours après elle abandonna à nouveau le domicile conjugal ; mais cette fois le père conserva l'enfant qu'il plaça au couvent de Picpus, où Mme Petit n'eut pas ses grandes entrées. Aussi l'épouse indignée écrivit-elle à son mari :

» Monsieur,

« Vous qui fûtes mon mari et qui vous plaisez à me torturer le cœur en m'enlevant mon enfant et en m'empêchant de la voir, sachez que vous aurez à répondre devant Dieu et devant les hommes de vos mauvais procédés. Votre enfant est une belle et grande jeune fille, pure et chaste, détestant le mal et aimant le bien passionnément. C'est un ange, une petite sainte, qui vous juge et vous maudit.

» ZÉLIA POTEL. »

De son côté, la supérieure du couvent de Picpus adressait à M. Petit la lettre suivante :

« Monsieur,

» Votre fille se ressentira longtemps des fâcheuses impressions qu'elle a reçues contre vous. Elle ne veut pas porter le nom de son père. Elle signe *Marie Potel*, du nom de sa mère. »

Enfin Mlle Petit écrivit un jour à la supérieure une lettre que celle-ci s'empressa de communiquer à M. Petit. Elle était ainsi conçue :

» Madame,

» Vous pouvez dire à M. Petit que je ne consentirai jamais à le voir, s'il ne me laisse aller en vacances comme toutes mes compagnes. Je ne le verrai pas avant qu'il m'ait prouvé par là ses bonnes intentions. Que puis-je penser d'un homme qui me renferme comme une pensionnaire? Je me souviendrai, majeure, de ses procédés. On peut me briser, mais me faire plier, jamais!

« MARIE POTEL. »

Craignant sans cesse que Mme Petit n'enlevât son enfant, le mari donna à la supérieure de Picpus les ordres les plus précis pour surveiller sa femme quand celle-ci viendrait rendre visite à la jeune fille.

Pendant quelques mois la surveillance fut très active, puis un jour qu'elle s'était relâchée, Mme Petit trouva moyen d'enlever sa fille du couvent.

Voici comment la supérieure annonçait la nouvelle au père :

» Monsieur,

» Votre femme a trompé ma vigilance et celle de la concierge. Etant venue voir sa fille, elle a fait endosser à Marie ses vêtements; quant à elle, elle prit les habits de son enfant. Ainsi affublée, Marie partit la première, son chien sous le bras, car sa mère avait amené un chien avec elle. Le concierge trompé par le travestissement lui a ouvert. Cinq minutes après, Mme Petit sortit. Son costume attira l'attention du concierge. Il l'arrêta au passage et la conduisit chez le commissaire de police, mais celui-ci ordonna de la mettre en liberté. »

Qu'est devenue l'enfant ? Nul ne le sait, M. Petit moins que tout autre. Aussi ce dernier a-t-il intenté contre sa femme une demande en restitution d'enfant.

Après plaidoirie de Me Rendu, le tribunal a ordonné que Mme Petit serait tenue de restituer immédiatement l'enfant au père sous peine de 50 fr. de dommages-intérêts par chaque jour de retard.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Mouvement administratif

Le *Journal officiel* publie le mouvement administratif suivant :

Paris, 1er mars.

Sont nommés préfets :
Fresne (Haute-Vienne) ;
Galtie (Hérault) ;
Maréchal-Brun (Tarn) ;
Gavesgaris (Landes);
Levaillant (Haute-Savoie) ;
Drouyn (Nièvre) ;
Delanier (Hautes-Pyrénées);
Allain-Targé (Haute-Loire) ;
Reboul (Indre) ;
Robert de Massy (Marne) ;
Proud'hon (Meuse) ;

Est nommé secrétaire-général à la Préfecture de police :
M. Wel-Durand ;

Nos ambassadeurs

Paris, 28 février, soir.

M. Tissot restera à Paris une huitaine de jours.

Après avoir pris les instructions du ministre des affaires étrangères, il ira occuper son nouveau poste.

M. le marquis de Noailles, notre nouvel ambassadeur à Constantinople, quittera Rome prochainement et viendra à Paris recevoir les instructions de M. de Freycinet. De là il se rendra à Cconstantinople, où il arrivera du 20 au 25 mars.

Londres, 1er mars

Hier, dans l'après-midi l'ambassadeur français présenté par lord Granville à la reine, a remis ses lettres de rappel.

Le départ de M. Roustan

Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante :

« Tunis, 27 fév., 6 h. 16 soir

» M. Roustan prrtira samedi, 4 mars, et se rendra à Paris, où sans doute son successeur aura avec lui plusieurs entrevues au sujet des affaires de Tunisie. La colonie française donnera jeudi prochain un grand banquet à M. Roustan. Tous les notables commerçants et industriels y assisteront, ainsi que les chefs de mission et employés ; il y aura, après le banquet, une réception générale de tous les Français. Le bey est très peiné du départ de M. Roustan, dont il appréciait beaucoup les qualités. On attend samedi prochain le général Forgemol, auquel on prépare une grande réception militaire. La colonie prépare aussi pour le départ de M. Roustan des manifestations sympatiques.»

La crise à Mâcon

Mâcon, 28 février.

Les actionnaires de la Banque de Mâcon ont tenu, hier, une réunion dans laquelle ils ont décidé de faire appel des 2e et 3e quarts des actions.

La liquidation sera continuée et la banque reconstituée, si cela est possible.

Le déficit s'élève à trois millions.

Ordre du jour du général Forgemol

Paris, 28 février, soir.

Le général Forgemol de Bostquenard, nommé au commandement en chef du corps d'occupation de la Tunisie, a adressé aux troupes de la division de Constantine l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats.

« Par décret du président de la République du 25 janvier dernier, je suis appelé au commandement du corps d'occupation de Tunisie,

» En me séparant de vous, que j'avais l'honneur de commander depuis trois ans, et chez qui j'ai trouvé dans tous les rangs, dans tous les grades, tant de dévouement et un si ferme esprit de discipline, j'aime à penser que je considère le temps passé à votre tête comme le plus beau de ma carrière.

» De votre coté vous n'oublierez pas trop vite votre ancien chef, et le voisinage aidant, l'Algérie et la Tunisie resteront toujours prêtes à se donner une main fraternelle et secourable.

» Par décision de M. le général commandant le 19e corps d'armée, M. le général de brigade Ritter est chargé du commandement par intérim de la division de Constantine et entrera de suite en fonctions.

» Général FORGEMOL. »

Les maires illettrés

Un journal a annoncé que le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire pour être renseigné sur le nombre des maires illettrés de leurs départements afin de pourvoir à leur remplacement.

La *Paix* fait remarquer que le gouvernement n'a nommé aucun maire illettré, et dans les 33,000 communes où les maires sont nommés par les coneeils municipaux, s'il s'en trouve par hasard d'illettrés, le gouvernement n'y peut rien, puisqu'ils sont élus par les conseillers.

Les Sociétés de secours mutuels

La commission chargée de l'examen des projets de réforme des Sociétés de secours mutuels et de la Caisse nationale des retraites, a tenu hier et aujourd'hui deux longues séances.

Elle a reconnu qu'en raison de la connexité de toutes les parties du projet sur les secours mutuels, on ne pouvait disjoindre les titres relatifs à la constitution des Sociétés et ceux qui concernent les subventions.

Elle a examiné le titre premier de la proposition de M. Maze et arrête la rédaction des cinq premiers articles qui créent, par la *mutualité*, un régime nouveau.

L'expulsion de Lavroff

Saint-Pétersbourg, 28 février.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* fait remarquer qu'un député radical a reproché au gouvernement français, dans une séance de la Chambre, d'avoir expulsé le nihiliste Lavroff, tandis que personne n'a protesté, dans le parti de ce député, contre l'expulsion de don Carlos.

« Les révolutionnaires, ajoute le journal russe, semblent, par conséquent, envisager le droit d'asile à un double point de vue, et penser que ce droit n'est entièrement valable qu'en faveur des régicides. »

La France et l'Italie

Rome, 28 février.

Tant au quai d'Orsay qu'à la Consulta, on fait de sérieux efforts pour rétablir des rapports cordiaux entre la France et l'Italie. Je dois dire que, dans toute la Peninsule, la nouvelle de ces tentatives a été accueillie avec la plus grande satisfaction.

La question romaine

On lit dans la *Patrie :*

« Le bruit a couru, sur la foi d'une dépêche du *Berliner Tagblatt*, que M. de Schloëzer, envoyé du gouvernement prussien auprès du Vatican, fatigué des temporisations de la Curie, aurait présenté samedi dernier un ultimatum au cardinal Jacobini. On ajoutait charitablement que, suivant tout apparence, le Vatican repousserait ses conditions. Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer qu'il n'y a, dans cette nouvelle, qu'une invention d'origine protestante et de fabrique révolutionnaire. »

On annonce de Berlin à la *République française* qu'un diplomate italien a publié un article dans la *Deutsch Rundschau* qui laisse entrevoir la possibilité d'un arrangement qui, tout en réalisant l'idéal de Cavour, l'Eglise libre dans l'Etat libre, rendrait au pape en toute souveraineté sur une partie de Rome et Civitta-Vecchia.

Affaires d'Egypte

L'*Agence Havas* nous communique la dépêche suivante :

« Rome, 28 février

» Le *Popolo romano*, parlant de la prochaine note de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la Russie, en réponse à la note anglo-française sur les affaires d'Egypte, termine ainsi :

» Le *Temps*, d'après un télégramme de son correspondant particulier de Rome, daté du 25 février, considère la nouvelle que cette note ne sera ni collective, ni identique, comme le signe d'un relâchement de l'entente qui a dicté la déclaration des quatre puissances à la Porte. Cette appréciation ne nous semble pas exacte. La prochaine note, en effet, sera identique au fond, quoique n'ayant pas la forme collective.

L'agitation irlandaise

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches suivantes :

« Dublin, 28 février

» Un fermier qui avait payé ses redevances a été tué d'un coup de feu, à Clare, par une bande d'individus.

» On a maltraité en plein jour des hommes et des femmes, et l'on a tiré sur eux. »

« Londres, 28 février.

» Le vice-roi d'Irlande offre une récompense de 500 livres sterling à celui qui livrera à la justice l'assassin du charcutier Bernard Bailey, qui fut trouvé mort avant-hier dans une rue de Dublin. »

On télégraphie de Londres, 28 février, à l'*Agence Havas :*

« Le bruit court que M. Parnell, actuellement enfermé dans la prison de Kilmainham., a été condamné à vingt-sept jours de cellule pour avoir essayé de corrompre un gardien qui voulait charger de sa correspondance avec l'extérieur. »

L'Autriche jugée par un journal russe

La *Novoïe Vremia* organe du général Ignatief, publie, à la date du 27, un article qui se termine par la déclaration suivante :

« Il est facile de voir que l'Europe désire le maintien de la paix. On peut dire, en outre, que ce désir est général.

» L'Autriche devrait donc prouver aujourd'hui son amour pour la paix et pour l'humanité en fixant le terme de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, qui doit être temporaire, en vertu du traité de Berlin.

» L'occupation de la Bulgarie par les Russes n'a pas duré si longtemps, et cependant il a été possible d'établir dans ce pays une nouvelle principauté d'une façon régulière. »

L'insurrection dans l'Herzégovine

Vienne, 28 février.

Le commandant de la 18e division envoie, à la date du 27 au soir, les renseignements suivants :

« Pour repousser d'une façon plus complète les insurgés, qui battent en retraite devant les troupes qui dirigent contre eux des attaques isolées et combinées, dans la direction de Zagorié et d'Ulok, des troupes ont encore été expédiées de Névésinié et d'Avtovac.

» Une compagnie du 26e bataillon de chasseurs a rencontré, le 25 au soir, à Ingovic, au nord-ouest de Packo, une troupe d'environ 150 insurgés.

» Le 26 au matin, cette compagnie a attaqué, au sud de Kokorina, les hauteurs défendues par les insurgés et les a occupées. Les troupes ont eu 1 mort et 2 blessés.

» Le commandant général de Séraïévo a envoyé cette nuit les nouvelles suivantes :

» Le général Leddihn mande, le 26, de Kalinovic qu'il a opéré sa jonction avec le colonel Haas.

» Il est arrivé le soir à Hotovlié.

» Zagorié avait été presque entièrement évacué par les habitants. Le prince de Zagorié est revenu.

» Il s'est soumis en assurant qu'il avait été emmené de force par les insurgés.

» Il dit que les insurgés se sont retirés, dans la partie supérieure de la vallée de la Neretva.

» Le télégraphe optique de Tirnova à Kalinovic a été remplacé par un télégraphe électrique.

» Le général Obadich mande de Foca que la disette règne déjà dans les localités où se montrent les insurgés. Les autorités des districts sont obligés de distribuer des vivres aux habitants non insurgés, qui sont restés dans leurs maisons. »

Vienne, 28 février.

La Chambre des Seigneurs a adopté le projet de loi tendant à établir des tribunaux d'exception en Dalmatie.

Voyage du Roi et de la Reine d'Espagne

Madrid, 28 février.

Le roi et la reine ont reçu un accueil enthousiaste à Xérès et à Port Sainte-Marie ; ils seront de retour à Madrid le 10 mars.

Petites Nouvelles

Il est à remarquer que l'organe du parti panslaviste en Russie, la *Novroje Vremia*, approuve les récents discours du général Skobeleff.

—

Le projet de voyage de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche en Italie n'est pas abandonné. Il est fort question d'une entrevue entre François-Joseph et le roi Humbert qui aurait lieu non plus à Turin, mais à Venise. Les pourparlers sont déjà très avancés, et les ordres d'aménagement du palais ducal ont été donnés à tout hasard.

Le grand-duc Wladimir, frère de l'empereur de Russie, se rendra de nouveau au mois de mai prochain en Italie.

S. A. I. ira séjourner quelque temps à Palerme. Il résidera dans le palais du duc d'Aumale.

—

On s'est demandé ce qu'était ce juré d'Aix qui s'est illustré dernièrement en refusant le serment. Des renseignements reçus de Marseille nous apprennent que M. Hippolyte Martin est fils d'un boulanger et s'est établi libraire. Ce libre-penseur, « qui ne croit pas en Dieu, » s'est marié à l'église, avec une femme qui chante au mois de Marie, et leur enfant a été baptisé.

Voilà de la logique !

DERNIÈRE HEURE

(Service télégraphique particulier)

Nos relations commerciales avec l'Angleterre

Paris, 28 février.

Lord Lyons a signé mardi soir, avec M. de Freycinet, au ministère des affaires étrangères, les traités accessoires, concernant la pêche, la navigation et les marques de fabrique.

Lord Lyons a exprimé les sentiments d'amitié de l'Angleterre pour la France et il a exprimé sa satisfaction de voir encore augmenter les liens qui unissent les deux pays.

Le procès Trigouza

Saint-Pétersbourg, 1er mars, soir.

Le procès Trigouza est terminé.

Parmi les dix accusés, une femme a été condamnée à mort.

Tous les autres ont été condamnés aux travaux forcés.

Bulletin du Commerce

LES VENTES DE LONDRES

Londres, 28 février, 6 h. 17 soir.

Ouverture des ventes de février.

Les prix sont fermes sur les ventes novembre.

Londres, 28 février, 7 h. 31 soir.

6,392 balles ont été vendues.

Beaucoup d'animation.

Les prix ont été fermement maintenus.

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde du Hâvre, communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 1er mars.

Cours de clôture de New-York du 28 Février.

Mars	avril	mai	juin	juill.	août.	sept.	oct.
11,73	11,89	12,08	12,25	12,41	12,55	12,18	11,60

Ventes du jour : 121,000 balles. — Marché facile.

Recettes du jour : 8,000 bal. contre 21,000 en 1881.

Total de la semaine : 25,000 balles contre 79,000 en 1881.

Saindoux

Hâvre, 1er mars.

Cours de clôture de New-York du 28 Février.

Mars	avril	mai	juin	juill.	août
10,80	10,90	11,»»	11,10	11,125	11,125

Roubaix, le 1er mars 1882.

Avis au commerce

On nous communique de Paris que MM. Clerefond, 23 rue d'Argout ; Berchou, 66 rue Tiquetonne; Dossès, 23 rue du du Mail ; Perrier-Rouxel, 8 Place de la Bourse ; Muntzer, 11 Faubourg Poissonnière ; Suares et Becas, 8 bis rue Martel ; Kessler, cité Rougemont ; Israel et fils, 32 rue du Sentier ont des acheteurs en tissus nouveautés pour les robes et confections.

Laines

Londres, 28 février 1882.

La première séance de la 1re série d'enchères de laines coloniales vient d'avoir lieu sur notre marché.

On y a offert et vendu :

702 balles Sydney ; 1,469 b. Port-Philippe ; 1,282 b. Adélaïde ; 53 b. Nouvelle-Zélande ; 3,506 b. d'Australie, et 2,886 b. Cap de Bonne-Espérance ; ensemble 6,392 b. de laine, aux cours fermes des dernières ventes.

La liste des arrivages admissibles pour cette série de ventes, qui doit se prolonger jusqu'au 5 avril prochain, ne sera close que le jour où ils atteindront 300,000 balles.

Actuellement les arrivages s'élèvent à :

65,431 b. Sydney; 110,023 b. Port Philippe; 342 b. Van Diémen ; 46,223 b. Adélaïde; 3,132 b. Swan River; 8,923 b. Nouvelle-Zélande; total 234,074 b. laines d'Australie et 49,764 b. Cap de Bonne-Espérance; ensemble 283,838 b. de laines des colonies, auxquelles s'ajoutent 9,000 balles de l'ancien stock, formant un total de 292,838 b. dont il faut déduire environ 41,000 b. réexpédiées (soit 26,000 b. Australie et 15,000 b. Cap de Bonne-Espérance). Total 251,838 balles.

Le choix de ce jour comprend presque tous les types courants de laines des colonies ; mais pas de laines fines et propres.

Le concours des acheteurs anglais est très-nombreux. Celui des français atteint une bonne moyenne. On remarque beaucoup de nouveaux acheteurs allemands.

Les mises à prix se font avec un grand entrain par les acheteurs anglais et allemands.

L'exportation est plus active pour l'Allemagne que pour la France.

On est très inquiet sur le sort du navire *Loch Maree* portant environ 9,000 balles de laines fines de Port-Philippe et de Grelong. Si ce navire, qui a plus de 120 jours de navigation, était perdu, comme on le craint, cela rendrait plus difficiles les achats de laines supérieures similaires dont la production est limitée.

PAUL PIERRARD, courtier.

Cotons

Liverpool, 28 février.

Cotons (clôture du marché) — Vente de la journée 8,000 balles dont 500 pour la spéculation et l'exportation et 7500 pour la consommation.

Marché calme.

Importations du jour 19000 balles.

Manchester, 28 février.

Cotons filés et tissés, marché calme, prix soutenus.

Marseille, 27 février.

Cotons. Marché calme, prix sans variation. On a vendu 500 qtx. Idelep et Caramanie à 57,50, Tarsous Adana à 60 les 50 kilos.

Produits divers

Anvers, 28 février.

Froments, calmes, prix bien tenus.
Seigles très calmes.
Pétrole tendance soutenue.
Disp. 18 1/4; courant 18 1/4; mars 18 1/4; avril 18 3/8; mai 18 5/0; 4 derniers 20 1/2.
Sucre tendance plus ferme.
Disp. 53,75.
Janvier-mars 54.00
Cafés calmes, acheteurs très réservés.

Londres, 28 février

Temps beau.

Cargaisons flottantes

Affaires calmes, prix fermes.
Cargaisons arrivées 5, à vendre 14.

Londres, 28 février.

Sucres bruts, raffinés et de betteraAe affaires très calmes, prix sans changement appréciable.
Sucres en pains calmes.
Sucres cristallisés fermes.

Liverpool, 28 février.

Froments. Demande limitée, prix en baisse de 2 pence sur les cours de vendredi dernier 0,50 par 100 kilos.
Farine et maïs calmes.

La Havane, 27 février.

Sucre centrifuge 96° 8 5/8; d° moscovade 6 3/4; change sur Londres 17 1/2.

Marseille, 27 février.

Blés. Marché calme prix fermes. Ventes de la journée 2.000 qtx. disp. Imp. 11,677 qtx.

Azima Sébastopol 26,50, Ghirka Nicopol 26,75. tendre Pologne supérieur à 28 29 les 100 kilos.

Maïs. Marché calme prix sans changement. On a vendu 2000 qtx. Salonique à 16. Danube à 16,75, Poti arrivée mars à 15,50.

Peaux. Marché calme, prix faibles. On a vendu 500 douzaines moutons Buenos-Ayres assorties de 136 à 145 la douzaine.

Cafés. Bonne demande prix bien tenus. On a vendu 700 qtx. Rio première régulière à 54, Rio première ordinaire à 50; Rio première bonne à 57; Santos vert supérieur à 62 les 50 kilos.

Gaines oléagineuses. Calmes. On a vendu 500 qtx ésarmes Jaffa à 46,75 les 100 kilos.

Marché de Courtrai du 27 Février

Prix par hectolitre: Froment blanc, 22 »» 23 »» Froment roux »» »» »» »»; Seigle 14 »» 15 »»; Avoine 9 50 10 »». Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes 6 »» 7 »»; Pommes de terre rouges 7 »» 7 50; Beurre par 1/2 kil. 1 54 1 72; Œufs, les 25, 1 85 2 »».

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos 68 »» »» »»; Huile de lin, les 100 kilos 57 »» »» »»; Graine de colza indigène et étrangère, 100 kilos 34 »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kilos 28 50 29 »»; Tourteaux de colza, les 100 kilos 19 50 »» »»; Tourteaux de lin, les 100 kilos 21 »» 29 »»; Tourteaux de chanvre 15 5. »» »».

Bourse linière. — Les affaires en fils et en toiles sont satisfaisantes pour cette époque de l'année. En lins de pays, peu d'affaires. Les transactions en lins de Russie à livrer ont été plus importantes cette semaine que la semaine dernière.

Marché aux grains du 1er mars. (Cours commercial.) — Petit marché, 400 hectolitres. Bien que la vente se soit faite lentement on ne constate pas de baisse dans les prix d'achat.

Les farines sont tenues en boulangerie de 40.50 à 41 fr., suivant marques.

Marché aux grains du 1er mars. (Communiqué par l'hôtel-de-ville.) — Baisse moyenne de 0 fr 00 c. à l'hectolitre.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 1 mars 1882.

HUILE DE COLZA		4 de mai...	65 25 à .. ..
(100 k., fut com., esc. 1 0/0)		SUCRES RAFFINÉS	
Courant.....	69 25 à	Disponible.	109 50 à 110 50
Avril.......	70 .. à	FARINES 9 MARQUES	
Quatre de mai	72 .. à	(163 hect., d., c., esc., 1/2)	
4 dernier...	73 25 à	Courant.....	62 25 à .. ..
HUILE DE LIN		Avril.......	62 30 à .. ..
Courant......	58 75 à	Mai-Juin.....	62 75 à .. ..
Avril........	59 50 à	4 de mai.....	62 30 à .. ..
Quatre de mai	62 25 à	MARQUE CORBEIL	
4 derniers..	63 75 à	(159 h.)......	65 .. à .. ..
SPIRITUEUX		BLÉS	
1e q., l'h. 80e, fût c., esc. 10k.		77/75 k., s. esc. comptant	
Courant.....	57 75 à	Courant.....	29 90 à .. ..
Avril.......	58 25 à	Avril.......	30 .. à .. ..
4 de mai....	60 25 à	Mai-juin....	30 .. à .. ..
4 derniers..	56 50 à	4 de mai....	29 50 à .. ..
SUCRES 88e SACCHARIMÉT.		SEIGLES	
(100 0/0)		70/72 k., s. esc. comptant	
Nre 10/13 ct.	56 50 à 56 75	Courant.....	19 40 à .. ..
SUCRES N° 3 BLANCS		Avril.......	19 75 à .. ..
Courant......	65 .. à	Mai-juin....	19 75 à .. ..
Avril........	65 30 à	4 de mai....	19 50 à .. ..

MARCHÉ DE VALENCIENNES du 18 février

Blé blanc 1re qual.	21 ..	Avoine 1re qualité..	20 ..
— 2e qual.	23 ..	— 2e qualité...	19 ..
— 3e qual.	22 ..	Graine de lin......	.. ..
Seigles..............	16 ..	— d'œillette...	.. ..
Escourgeons........	14 25	— de colza....	.. ..

Cours des Sucres et du 3/6 de Lille

DU 1 MARS 1882

MARCHANDISES	Cour. offic.	Cour. com.	Offert	Deman.
Sucre Indien 88 degrés...	55 75	.. ..	.. ..	.. ..
— — nos 7 à 9.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 k. n° 1.....	115 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3...........	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Indigène n°3...........	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
316 betteraves disponibles..	.. ..	.. ..	58 50	58 ..
— — courant....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Grains disponibles..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re qual. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— mélasse disponible.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, premiers...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été.....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Marché aux Huiles de Lille

COURS PRÉCÉDENTS

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza.......	67 .. à	22 .. à 23 50	17 75 à 18 25
— épuré p. q.	73	.. ..	.. ..
Œilliette b. goût.	.. ..	32 .. 33 ..	20 .. .. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline.....	60	12 .. 16 ..	19 .. 20 ..
Chanvre.....	.. ..	13 .. 14 ..	16 75 17 ..
Lin du pays..	58 75 59 ..	22 .. 24 ..	27 .. .. ..
Lin étranger..	56 75	20 .. 21 50	21 .. 25 ..

COURS DU 1 MARS

Huile de colza..................	66 .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet......	72 .. .. ..
Lin du pays.....................	56 50 .. ..
Lin étranger....................	55 50 .. ..
Cameline........................	.. ..
Chanvre.........................	.. ..

MARCHÉ DE BOURBOURG du 28 février

Blé blanc..........	21 79	Pois jaunes........	.. ..
Blé roux...........	18 17	Pois bleus.........	20 18
Seigle.............	15 33	Fèves..............	19 03
Escourgeon.........	14 06	Graine de lin......	.. ..
Avoine.............	10 23	Cameline...........	.. ..
Pommes de terre..	5 79	Beurre en pièces...	3 55
Colza d'été........	.. ..	Œufs...............	8 10

MARCHÉ D'ORCHIES du 27 février

Blé blanc 1re qualité	24 50	Avoine 1re q..	9 50 à .. .
— 2e qualité.	23 25	— 2e qua.	7 75 .. ..
— 3e qualité.	22 ..	— 3e qua.	6 .. .. ..
Blé gris 1re qualité	.. ..	Fèves........	17 .. 20 ..
— 2e qualité.	.. ..	Colza........	.. ..
— 3e qualité.	.. ..	Graine de lin	22 .. 23 ..
Seigle 1re qualité...	16 50	Cameline....	16 .. 18 50
— 2e qualité....	15 50	Chanvre.....	.. ..

GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Mercredi 1er mars, à 6 h. 1/2.

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Beauce de Winter, artiste et régisseur général du Grand-Théatre, avec le bienveillant concours de MM. Maire, Solve et Eckerman.

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Marceau, né le 1er mars 1769.

Marceau ou les Enfants de la République, pièce militaire en 5 actes et 9 tableaux.

Giroflé-Girofla, opéra-bouffe en 3 actes.

CONCERT DES VARIÉTÉS. — Mercredi 1er mars 1882, à 8 heures 1/2.

Première représentation de **M. Adolphe Antonio, dit l'Homme au tonneau,** grand succes des Folies-Bergeres de Paris.

L'Agence Rabourdin, opérette en un acte.

Intermèdes de chant par la troupe.

Dans le traitement des affections de poitrine, les médecins recommandent spécialement l'usage du **Sirop** et de la **Pâte** de **Pierre Lamouroux.** La réputation dont ces produits jouissent dans le monde médical comme dans le public, est la meilleure preuve de leur efficacité. — Le grand succès obtenu par ces préparations a naturellement fait surgir de nombreuses **imitations ou contrefaçons.** Le public les évitera en n'acceptant que les produits dont les étiquettes portent notre signature et notre adresse :

Pierre Lamouroux, pharmacien, 45, rue Vauvilliers, Paris. 4781—61164

Le SIROP DE RAIFORT IODÉ DE GRIMAULT est populaire dans la médication des enfants, pour combattre le lymphatisme, la pâleur et la mollesse des chairs, l'engorgement des glandes du cou, les éruptions de la peau, les gourmes et la faiblesse de poitrine. Il excite l'appétit et favorise la digestion.

Mais il faut bien remarquer que le *Sirop de Raifort iodé de Grimault* est préparé à froid, que l'iode y existe à l'état de combinaison intime avec le suc des plantes, que, par conséquent, il ne faut pas le confondre avec les mélanges de sirop antiscorbutique et de teinture d'iode que donnent certains pharmaciens pour remplacer le Sirop de Raifort iodé de Grimault. La couleur, le goût, n'ont aucune analogie et iode s'y trouve à l'état libre. 19753

Sauvez les Enfants

sans médecines, sans purges et sans frais, p la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs e les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

Citons quelques preuves de son efficacité même dans les cas les désespérés.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4, juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke, professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparente d'une atrophie complète avec vomissements continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrête immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps.

Cure N° 85,410. — Rue de Tunnel, (Valence, Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 99,625. — Avignon, La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr., kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr., *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgcois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie Centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille ; Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione Paris.

Propriétaire-Gérant : ALFRED REBOUX
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX